

SIVOM DU LITTORAL DES MAURES
CAVALAIRE-SUR-MER – LA CROIX VALMER
 Département du VAR Arrondissement de DRAGUIGNAN

DELIBERATION N° 2024-11-01-11

OBJET : Mise à disposition de biens au cimetière par le service « traitement des eaux usées »

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février à 10h00, les membres du Comité Syndical du Sivom du littoral des Maures, dûment convoqués le 13 février se sont réunis, dans les locaux du Sivom, sous la Présidence de Monsieur Philippe LEONELLI, Président du SIVOM du littoral des Maures.

Membres titulaires en exercice : 8

Membres présents :

Philippe LEONELLI, Président, Maire de Cavalaire-sur-Mer
 Bernard JOBERT, Vice-Président, Maire de La Croix-Valmer
 Jean-Paul DUBOIS, Conseiller municipal, Mairie de Cavalaire-sur-Mer
 Catherine WYDOOGHE, Conseillère municipale, Mairie de Cavalaire-sur-Mer représentant M. VANDEVELDE
 Bernard SALINI, Conseiller municipal, Mairie de Cavalaire-sur-Mer représentant M. BURNER
 René CARANDANTE, Adjoint, Mairie de La Croix-Valmer
 Robert DALMASSO, Adjoint, Mairie de La Croix-Valmer
 Pierre MONETON, Conseiller municipal, Mairie de La Croix-Valmer

Membres excusés :

Philippe VANDEVELDE, Adjoint, Mairie de Cavalaire-sur-Mer représenté par Mme Catherine WYDOOGHE
 Philippe BURNER, Conseiller municipal, Mairie de Cavalaire-sur-Mer représenté par M. Bernard SALINI

A été élu secrétaire de séance : M. Jean-Paul DUBOIS

Le quorum requis étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le SIVOM du littoral des Maures exerce la compétence « gestion funéraire » et assure, dans ce cadre, l'entretien et la maintenance des installations, équipements et espaces de la maison funéraire de Cavalaire-sur-Mer et du Cimetière Intercommunal de Pardigon.

Afin de permettre la réalisation de ces nouvelles missions, il a été décidé la mise à disposition des biens ci-dessous par le service « traitement des eaux usées » au service « cimetière ».

N° INVENTAIRE	DESIGNATION	VALEUR INITIALE	ARTICLE	DATE ACQUISITION	VNC
00VHT00060045	Suzuki Jimny	14100,01	2182	07/07/2020	0
04MAT002	Remorque +Jockey	532,17	21562	31/08/2004	0
14MAT04	Souffleur Shindaiwa	221,42	21562	10/11/2014	0
19MAT08	Tondeuse GRINPM46 Pro	1290,6	21562	24/04/2019	258,12

Durant cette mise à disposition, les biens mentionnés feront l'objet d'un transfert du code budget 43201 (M49) vers le code budget 43200 (M57).

AR Prefecture

083-248300105-20240219-2024110111-DE
Reçu le 20/02/2024

Il est donc proposé :

- d'AUTORISER la mise à disposition des quatre biens ci-dessus listés par le service « traitement des eaux usées » au service « cimetière »,
- de TRANSFERER les quatre biens du code budget 43201 (M49) vers le code budget 43200 (M57).

Le Comité Syndical,

Oui, l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, et voté à l'unanimité

Décide :

- d'AUTORISER la mise à disposition des quatre biens ci-dessus listés par le service « traitement des eaux usées » au service « cimetière »,
- de TRANSFERER les quatre biens du code budget 43201 (M49) vers le code budget 43200 (M57).

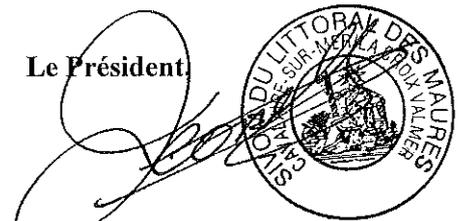
POUR EXTRAIT CONFORME

A Cavalaire-sur-Mer,

Les jours, mois et an ci-dessus

Transmis à la Sous-Préfecture le **20 FEV. 2024**

Le Président,



Philippe LEONELLI

Maire de Cavalaire-sur-Mer